

Maîtrise	Modules de gestion
M03	Droit agricole et formes d'entreprises
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne s'intéressant au droit agricole et aux différentes formes d'entreprises et qui bénéficie d'un niveau de compétence équivalent à un brevet fédéral du champ professionnel de l'agriculture ou au brevet fédéral de paysanne/responsable de ménage agricole.
Compétences	A la fin du module, les candidat(e)s sont capables de : <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les dispositions légales importantes pour la création, la conduite et le développement d'une entreprise agricole. 2. Différencier les méthodes d'estimation d'une entreprise et justifier leur utilisation. 3. Choisir une forme d'entreprise et de communauté de travail adaptée et l'appliquer à une situation concrète. 4. Identifier et analyser les conséquences de l'aménagement du territoire sur l'entreprise. 5. Évaluer les conséquences du droit de la famille sur les activités de la vie quotidienne.
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> - Législation générale : principales dispositions du Code civil (CC) et du Code des obligations (CO) telles que le droit des contrats, droits réels, droit de la famille (régime matrimonial et successions, concubinat), loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites (LP) - Législation agricole : Droit foncier rural, droit du bail à ferme agricole, aménagement du territoire, loi sur la protection des eaux - Formes de sociétés et collaboration interentreprises : société simple (association père-fils, communauté d'exploitation, communauté partielle d'exploitation), association, coopérative, société anonyme, société à responsabilité limitée. - Diverses valeurs et leur calcul
Durée	30 heures de cours 30 heures de travail personnel
Evaluation	Examen oral, 1 heure (préparation et examen), sur la base de questions connues à l'avance
Reconnaissance	La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention de la maîtrise fédérale en agriculture et cultures spéciales et du diplôme de paysanne.
Prestataires	Centres de formation agricole et branches spéciales
Validité	6 ans dès la réussite du module
Nombre de points	-
Remarques	

Objectifs détaillés		
La candidate, le candidat est capable de...		Niveau C*
1.1	... entreprendre les démarches nécessaires pour créer une société, sur la base d'un exemple concret et en tenant compte des dispositions légales.	C5
1.2	... analyser, à l'aide d'exemples, la réglementation concernant la reprise d'une exploitation (achat, cession, jouissance, droit d'habitation, droit du bail, prestations en nature, partage des gains, droit de réméré, etc.) et démontrer les responsabilités qui en résultent.	C6
1.3	... décrire les conséquences humaines et économiques de la reprise et apprécier les formes d'habitation, de travail et de vie en commun.	C6
1.4	... proposer, pour une exploitation, une collaboration de travail entre les générations appropriée (contrat d'employé, association père-fils, organisation du travail, gains accessoires, etc.).	C5
1.5	... conclure, à l'aide de documents, un contrat de bail à ferme correct pour des parcelles individuelles et pour une entreprise agricole (yc règlement des investissements effectués par le fermier), nommer les instances responsables et expliquer les voies de droit lors de contestations.	C3
1.6	... décrire la procédure juridique lors d'un recouvrement des dettes ou d'une faillite et en déduire les conséquences pour sa propre entreprise.	C3
2.1	... décrire, sur la base d'un exemple, les différentes valeurs d'inventaire de l'entreprise (valeur d'usage, valeur actuelle, valeur marchande, valeur comptable) et formuler un projet de contrat de reprise d'inventaire.	C3
2.2	... expliquer la procédure d'estimation de la valeur de rendement et son importance, commenter une estimation.	C2
2.3	... établir une comparaison entre la valeur marchande et la valeur de rendement d'une parcelle ou d'une entreprise agricole et en estimer les conséquences économiques en cas d'acquisition.	C6
3.1	... expliquer les différentes formes de collaboration interentreprises (domaines, niveaux, formes juridiques).	C4
3.2	... démontrer les avantages et les inconvénients de la collaboration interentreprises du point de vue économique, de la rentabilité et des relations humaines.	C4
3.3	... connaître les étapes conduisant à la création d'une société (société simple, société anonyme, société à responsabilité limitée, coopérative).	C3
3.4	... connaître et évaluer ses droits et devoirs en tant que membre d'une association, d'une coopérative, d'une société anonyme ou d'une société à responsabilité limitée.	C6
4.1	... expliquer l'importance de l'aménagement du territoire et des prescriptions de zones pour l'exploitation et le développement de l'entreprise.	C2
4.2	... expliquer le déroulement, à différents échelons (Confédération, canton, commune), de la planification en matière d'aménagement du territoire et démontrer les possibilités de participation du propriétaire du fonds.	C3
4.3	... expliquer les restrictions légales d'utilisation au sein des différentes zones et évaluer leurs conséquences pour l'entreprise.	C6
5.1	... comprendre les fondements du droit du mariage et expliquer les différents régimes matrimoniaux. Exposer ses propres réflexions et les justifier.	C3
5.2	... comparer le mariage et le concubinat sur le plan juridique.	C2
5.3	... analyser et expliquer les questions relevant du droit du mariage et des successions, qui surviennent lors de la reprise d'une entreprise.	C2
5.4	... expliquer, par des exemples, le déroulement d'un partage des biens et montrer la manière et les possibilités pour l'organisation du partage des biens entre les héritiers.	C3

* Taxonomie de Bloom